

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/  
Couverture de couleur
- Covers damaged/  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/  
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/  
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/  
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments:  
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/  
Pages de couleur
- Pages damaged/  
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/  
Pages détachées
- Showthrough/  
Transparence
- Quality of print varies/  
Qualité inégale de l'impression
- Continuous pagination/  
Pagination continue
- Includes index(es)/  
Comprend un (des) index
- Title on header taken from:  
Le titre de l'en-tête provient:
- Title page of issue/  
Page de titre de la livraison
- Caption of issue/  
Titre de départ de la livraison
- Masthead/  
Générique (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below/  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
						✓					

Mme S St Onge,  
337, rue Sherbrooke,

LE  
**MESSAGER**  
DE



**SAINTE ANNE**

DE LA

POINTE AU PERE  
RIMOUSKI

## DECLARATION

Soumis aux décisions de la Sainte Eglise, et conformément au décret d'Urbain VIII, nous ne prétendons en aucune manière déterminer le véritable caractère des faits rapportés dans le *Messenger de Sainte Anne*, ni prévenir le jugement de l'autorité apostolique lorsque nous accordons à quelque personnage le titre de saint.

LE MESSAGER DE SAINTE ANNE paraît à la fin de chaque mois, par livraison de 24 pages, in-8, formant à la fin de l'année un beau volume de plus de deux cents pages.

*Prix d'abonnement* : 35 centins pour le Canada et les Etats-Unis, 2 fr. 50 pour la France et les autres pays de l'Union postale.

L'abonnement part du 1er de chaque mois, et se paie d'avance.

---

---

LE MESSAGER

DE

SAINTE ANNE

DE LA POINTE-AU-PÈRE

*Rédaction* : RÉV. M. J. R. ROY.

*Administration* : RÉV. M. R. PH. SYLVAIN.

*Adresse* : Rimouski, P. Q., Canada.

• LE MESSENGER  
DE  
SAINTE ANNE

---

BULLETIN MENSUEL DE PÈLERINAGE DE  
SAINTE-ANNE DE LA POINTE-AU-PÈRE

---

---

PUBLIÉ AVEC L'APPROBATION DE SA GRANDEUR MGR  
L'ÉVÊQUE DE RIMOUSKI.

---

---

SOMMAIRE.—Tombeau de St-Joachim et de sainte Anne, 153.—Lé-  
gende de l'Enfant-Jésus, 158.—Bulletin, 164.—Le mémo-  
riam, 167.—Actions de grâces, 168.—Recommandations, 172.

---

---

**TOMBEAU DE ST JOACHIM ET DE STE ANNE**

SOUS L'ANTIQUE BASILIQUE DE STE-ANNE,  
A JÉRUSALEM.

(Suite.)

TÉMOIGNAGES D'AUTEURS CONTEMPORAINS.

L'opinion générale de notre temps place donc le tem-  
beau de Ste-Anne, dans l'église de l'Assomption, en la  
vallée de Josaphat.

Messieurs, en entrant dans la salle où nous sommes  
réunis, vos yeux ont contemplé les vastes ruines, vos  
pieds ont foulé les mosaïques superbes de l'immense ba-  
silique bâtie par Endoxie à l'endroit de la lapidation de  
saint Etienne. Or, dites-moi, il y a dix ans, où montra-t-on  
le lieu du supplice du protomartyr ?

M. Mauss est tout à fait de l'avis commun ; il a même le courage de publier que c'est nous, gardiens de Sainte-Anne, qui avons créé en ces derniers temps, une tradition différente.

Voici les deux seules preuves qu'on ose produire.

Dans son *Itinéraire de Paris à Jérusalem*, Chateaubriand écrivait en 1806 : " ..... 4<sup>o</sup> Le monastère de Sainte-Anne, mère de la Sainte Vierge et la grotte de la Conception-Immaculée sous l'église du monastère."

De ce que l'auteur ne parle que d'une grotte et ne mentionne pas le Tombeau de sainte Anne, peut-on vraiment inférer que les autres cryptes n'ont jamais existé ? Il nous paraît mieux de conclure qu'elles n'étaient plus visibles lors du voyage de notre brillant littérateur.

On objecte encore : " La tradition monumentale de Sainte Anne nous a été transmise par le supérieur franciscain, Bernardine Amico, dans le précieux ouvrage publié à Florence vers la fin du seizième siècle. Si son plan, évidemment tracé de souvenir, est un peu trop conventionnel, sa description est conforme à ce que nous avons eu."

Réponse : Le Père Bassi, Italien et Franciscain comme Bernardine, écrivait en 1863. Je crois exact le dessin du cloître donné par Amico ; mais quant au plan et à la coupe de l'église, il n'y a pas un seul trait exact. J'en prévient ceux qui ne pouvant visiter les monuments sacrés de la Palestine, voudraient en parler d'après les dessins d'Amico.

Telles sont les deux grandes et les seules autorités invoquées contre nous. L'honorable architecte a prudemment évité le témoignage de Quaresmius, cité au long lors de la première critique. C'est que si le docte Franciscain n'a pas trouvé trace de tombeau en 1624, il affirme nettement que le tombeau de saint Joachim et de sainte Anne est

signalé dans notre église par ses frères en religion, Anselme de Cracovie au siècle précédent et Guillaume de Baldenzel en l'année 1330.

Comment la main qui transcrivait, il y a cinq ans, cette donnée historique du savant et très sincère Quaresmius, a-t-elle pu nous attribuer, à nous, la paternité d'une tradition plusieurs fois séculaire ? Passons.

Certains passages des palestiniologues contemporains établiront que nous ne sommes pas téméraires dans nos recherches, et soulèveront déjà un coin du voile qui depuis quatre siècles s'est lentement abaissé et pèse sur notre sanctuaire.

M. le comte de Vogué voit dans la petite chapelle de l'église de l'Assomption, la sépulture de la reine Mélisende et l'autel des morts que cette princesse voulut près de sa tombe. Le célèbre archéologue s'appuie sur ce passage de Guillaume de Tyr, le grand historien des Croisades : " La reine Mélisende fut ensevelie dans la vallée de Josaphat, dans une crypte construite en pierres et fermée par une grille de fer, à droite en descendant au tombeau de la Bienheureuse et Immaculée Vierge Marie, mère de Dieu."

Sur l'objet qui nous occupe, le chère Frère Liéri mettait discrètement au bas d'une page de son précieux *Guide* : " Il est vrai que l'authenticité de ces derniers tombeaux (à Gethsémani) est contestée. Ni les historiens des Croisades, ni les relations des pèlerinages de cette même époque, ni d'autres ouvrages antérieurs au quinzième siècle ne parlent de la tradition qui les place ici." Cet aveu du bon Frère qui passe sa vie à explorer les chemins ou les livres de la Palestine, doit rassurer les consciences les plus délicates.

Dans un livre intitulé : *Les Gloires de S. Joachim*

d'après les *Pères orientaux*, et publié en 1878 par le P. Rocchi, moine basilien du couvent grec de Grotta-Ferrata, près de Rome, on rencontre les passages suivants : Les reliques de saint Joachim et de sainte Anne furent déposées ensemble dans leur maison de Jérusalem, laquelle fut depuis convertie en église.

Parlant du manque de reliques à Gethsémani, l'auteur ajoute : C'est pourquoi, il n'y a plus là qu'une simple *memoria*, et cela confirme que, si toutefois ils y furent, les antiques sépulcres ne sont plus au même lieu où ils reposèrent tout d'abord, mais bien dans l'église de la Probatique ou dans quelque autre église détruite pareillement. " Ainsi parle l'ouvrage contemporain, le plus rempli d'érudition peut-être qui fut jamais composé à la gloire de saint Joachim.

Dans son bel ouvrage souvent réédité : *Les Lieux Saints*, Mgr Mislin donne également un renseignement utile sur notre sanctuaire :

" Cependant, on permettait quelquefois, à prix d'argent, aux pèlerins notamment pendant les quatorzième, quinzième et seizième siècles, de pénétrer dans la crypte de l'église, où ils vénéraient soit les tombeaux de saint Joachim et de sainte Anne, soit le lieu de la nativité de la sainte Vierge.

" On croyait que les parents de la sainte Vierge avaient été inhumés en ce lieu avant d'avoir été transportés dans la vallée de Josaphat."

Nous avons aussi remarqué un passage de la savante monographie de l'église de Sainte-Anne, publiée en 1863 par le P. Bassi, historiographe de Terre-Sainte : " Je n'ai pu, malgré toutes mes recherches, découvrir (en la crypte) aucune trace de tombeau : je dois cependant ajouter que

l'on pourrait peut-être trouver quelque chose en creusant le sol qui ne doit pas se trouver à son ancien niveau ; car on descend aujourd'hui au moyen de quinze marches, tandis qu'au commencement du seizième siècle, d'après le dire du F. Anselme de Cracovie, lorsqu'il visita ce tombeau, les marches étaient au nombre de vingt-deux."

Donc sept marches plus bas on pourrait peut-être trouver quelque chose : ce fut pour nous un éclair d'espérance.

Pour clore ces citations contemporaines, voici trois lignes que l'illustre prélat que l'univers regrette encre et dont nous, ses fils, nous pleurons toujours le départ.— Au sujet des tombeaux de saint Joachim et de sainte Anne, le cardinal Lavigerie écrivait naguère : " Quant à leur présence dans notre sanctuaire avant et pendant les Croisades, et au moins deux siècles après, il est impossible de le nier, sans nier toute certitude historique."

Oh ! si, il y a trois ans, j'avais pu entretenir un instant le grand homme qui, à sa passion pour son Dieu, sa patrie, l'humanité entière, joignait un zèle ardent pour les antiquités chrétiennes, j'aurais osé lui dire : Eminentissime Seigneur et très vénéré Père, vous regardez comme historiquement incontestable la présence des tombeaux en notre sanctuaire, pendant plus de trois siècles. Permettez-nous de tirer les conséquences.

Les Hébreux n'employaient point de sarcophages comme les Egyptiens ; ils n'enterraient point comme les peuples modernes, ils se creusaient d'avance soit le *loculi* soit des alcôves, où, sur de vrais lits de pierre, ils dormaient leur dernier sommeil, dans une chambre taillée dans l'un des nombreux rochers de leurs propres domaines.—Transporter un tombeau juif est donc chose im-



possible. — Si donc les anciens ont vu, chez nous, non pas un reliquaire de sainte Anne, mais le sépulcre taillé dans le roc, selon le sens précis de leur expression : *tumba sacca*, les tombeaux vénérés jadis sous notre sanctuaire s'y trouvaient dès leur affectation première et doivent, plus ou moins détériorés, s'y trouver encore.

Excusez-moi, Messieurs ; mais j'imagine que dès les premiers mots de mon petit discours, j'aurais vu s'illuminer les yeux de l'auguste malade, transporté par l'évidence et le bonheur.

Il est mort, le grand cardinal. Mais au sein des splendeurs où elle repose enfin, l'âme du laborieux ouvrier du bon Dieu agréera encore, je l'espère, la joie que nous lui préparions comme un pieux hommage de notre filial amour.

LÉON CRÉ,

*Missionnaire d'Afrique.*

(A suivre)

---

## LÉGENDE DE L'ENFANT JÉSUS.

### LES DEUX PETITS SERVANTS DE MESSE.

Dans une chapelle écartée se tenait une belle Madone avec l'ENFANT-JÉSUS dans ses bras. Un ENFANT-JÉSUS tout en marbre qui, cependant, semblait sourire. — Oh ! dit un jour Rodrigue, “ nous sommes tous seuls et ce petit enfant qui nous regarde voudrait peut-être jouer avec nous ! Si nous l'invitions ? ” — Oui, oui, reprit Louis, mais sa maman, le voudra-t-elle ? ”

Et tous deux tenant en main leur calotte rouge et s'inclinant comme les pages du roi don Sanche — “ Belle

Dame, voulez-vous nous prêter votre fils ? Il doit languir toujours dans vos bras ; nous le ferons jouer "rôpît Louis" — " Nous l'aimerons bien," ajouta Rodrigue.

Et la Vierge, ^ merveille ! se pencha, ouvrit ses bras divins et déposa à terre le Fils de Dieu. " Jouons ! " dit Jésus aux deux servants de Messe. Eux, les pauvrets, plus innocents que l'agnelet sur le flanc de sa mère, ne connaissaient ni statues ni miracles.

Tout bonnement donc, prenant le bon Jésus par la main, ils dirent aussi en secouant leurs blonds cheveux : " jouons ! " Leurs doigts mignons s'entrelacèrent, et les saints venaient au bords du Paradis pour voir leur ronde gentille.

On faisait bien d'autres jeux ; l'enfant de la belle Dame les savait tous. Il forma avec de la terre de petits oiseaux, puis il souffla dessus, les oiseaux s'envolèrent. Rodrigue et Louis en voulurent faire autant ; mais leurs oisillons n'eurent garde de partir. " Dis-nous ton secret, petit Seigneur, " demandaient les enfants à Jésus.

" Revenez demain," répondit en s'élançant dans les bras de sa mère le gracieux enfant de Marie.

Les deux jumeaux ne parlèrent pas à F. Bernard de leur charmante aventure, ils croyaient que c'était le train du monde. Pourtant ce jour-là ils furent encore plus sages et il leur tardait bien d'arriver au lendemain.

Et quand la voix grave et douce de l'instituteur leur dit : " Enfants, allez déjeuner," ils s'élançèrent vers le lieu de leurs ébats comme deux faons que la biche appelle.

L'enfant du ciel cette fois les attendait, il leur donna à chacun un baiser et sous cette ineffable caresse, sans qu'ils sussent pourquoi, leurs petits cœurs parurent se ondre.

“Veux-tu manger avec nous “dit Rodrigue.” Nous partagerons notre pain, nos œufs, nos oranges” — Je le veux bien répond le Fils de Dieu, et de ses dents de marbre, qui étaient devenues de jolies dents d’ivoire, il mordait dans le pain mollet.

“ Venez tous les jours ” disait-il à ses camarades, “ nous déjeunerons, nous nous amuserons ! ” — Tu n’étudies pas toi ? — “ Je sais tout ; ” ils entendirent sans comprendre, mais tous les jours ils revenaient.

Et F. Bernard s’étonnait de la sagesse et de la grâce croissantes de ses pupilles, leurs voix devenaient une musique, leurs yeux, des diamants qui reflétaient leurs âmes ; leur modestie avait un charme qu’on ne pouvait définir.

Mais le bon moine ne savait rien de l’entrevue de la chapelle.

Pourtant le diable noir voulut souffler sur ces âmes blanches, non pas le mal — Notre Seigneur, ni sa mère ne l’eussent permis — mais une ombre d’avarice et de mécontentement.

Un jour donc que les enfants s’en retournaient chez leurs parents par le sentier fleurie, ils devisaient, froissant sous leurs pieds les herbes folles et cueillant des mûres dans les buissons.

Ils parlaient du F. Bernard, des messes qu’ils avaient servies, de la chèvre blanche qui les attendait sur le seuil de la maison, ils parlaient surtout de leur compagnon mystérieux. “ Frère, disait Louis, ce bel enfant, qui vient avec nous chaque jour, doit avoir aussi une belle maison, une chèvre blanche, un père qui travaille pour le nourrir ; et sa maman et lui doivent quitter quelquefois la grande niche.

— Je crois, reprit Rodrigue, qu’il a un père bien

grand, qui travaille beaucoup et qui est peut-être un roi, il me disait hier : " Tu viendras dans le royaume de mon père." Tu sais hier lorsqu'il ouvrit la porte sans la toucher, et qu'il alla chercher dans son tablier de l'eau à la fontaine ? — S'il est riche, et si son père est roi, pourquoi ne porte-t-il jamais son déjeuner ? Il ne s'excuse même pas de manger toujours le nôtre ; sa maman pourrait bien lui donner quelquefois des œufs et de belles oranges. — Il faut le lui demander, frère, moi je crois que je n'oserais. Si sa bouche n'allait plus sourire, si ses grands yeux allaient devenir triste !

— Pourtant il ne peut pas supporter que nous donnions toujours ; en bon camarade il devrait parler des mets que l'on mange chez son père. — Mais comment le lui dire ? — Oh ! j'aimerais mieux lui donner tous mes œufs durs et mon pain blanc plutôt que de le fâcher — Une idée, frère, il faut en parler au F. Bernard. — Oui demain — et les innocents s'endormirent sans que leur âme blanche fut ternie : leurs bons anges faisaient la nique à Satan.

Le lendemain ils marchaient bien vite dans les deux sentiers qui mènent au couvent. Ils eurent quelques distractions en servant la messe. Je crois même qu'une fois ils répondirent *Ora pro nobis*, pour *Deo gratias*, ce qui surprit beaucoup F. Bernard. Et, quand ils furent assis sur le banc de l'école, ils n'écoutaient guère leur leçon, l'instituteur s'en aperçut.

" Qu'avez-vous ? " — O père, nous voudrions vous demander un conseil ? " Il crut que le monde déjà les attirait vers ses voies et ses grands chemins ; il trembla pour ses mignons. — Qu'avez-vous, répéta-t-il, en faisant un grand signe de croix. — Une peine, père. — Quoi donc ?

le bon cardeur serait-il malade, ou la petite sœur Dolorès et votre mère Pepite?— Ils vont tous bien, père, jusqu'à Chora, la chèvre blanche. Mais voici : le petit de la belle Madone chez qui nous allons déjeuner vient chaque matin jouer avec nous.— *Sancta Maria*, s'écria le moine en baisant une image de la Vierge del Pilar qui pendait à son rosaire, l'ENFANT-JÉSUS joue avec vous? — Oui, père, répondirent ensemble les innocents, mais il mange de notre pain, de nos œufs durs et de nos fruits et jamais il ne nous en apporte.— O simplicité des cœurs naïfs! ajouta le père joignant les mains d'admiration, vous aimez, Seigneur, à habiter parmi les simples. Eh bien! mes enfants, que voulez-vous de cet enfant, mes anges? — Nous voudrions qu'il nous donnât du pain pétri par les mains de sa mère, des fruits du verger de son père; nous ne savons comment le lui demander. Le saint religieux se recueillit, adora la bonté divine, puis il dit aux petits servants :

— Ecoutez bien : quand cet enfant viendra vous réclamer une part, répondez lui : Seigneur, vous venez vivre à nos dépens, et jamais vous ne nous apportez rien, pas même une miette de pain; de grâce, montrez-vous un peu plus généreux. Vous devriez nous inviter une fois avec le frère Bernard à la table de votre père. — Père, nous dirons ainsi, mais pas demain, de peur de nous tromper.

Et pendant huit jours ils ne manquèrent pas de réciter en cheminant les leçons du frère Bernard.

Le doux JÉSUS ne manquait pas de revenir tous les matins, il comprenait bien que les petits avaient un secret, mais il ne les questionnait pas; eux lui faisaient part de leur déjeuner avec bonne grâce. Enfin le discours étant bien appris, ils s'hardirent, et au bout de huit jours,

tandis que l'Enfant-Dieu descendait gaiement, ils lui firent tout droit la commission.

Le bel enfant eut un sourire qui ressemblait au rayon du soleil sur les feuilles de saule argenté : "Oui, oui, dit-il, mes petits frères, je vous invite avec le père Bernard : je vous attends tous trois à la table de mon père le jour de l'Ascension. Courez l'annoncer à votre maître pour qu'il y pense et que tout soit prêt."

Tout en courant, ils se demandaient si la maison de leur ami était bien loin, s'il faudrait seller la grande mule du couvent pour y arriver, si ce royaume ne se trouvait pas près du pays des Maures, des Maures dont ils avaient peur.

Frère Bernard, lui, comprit que le bon Dieu voulait les faire aller au paradis. Pour monture il choisit la contrition de ses péchés et les ailes de l'amour divin. Dans une sainte pamoison, il alla se jeter aux pieds du moine, son confesseur. Il lui conta les célestes merveilles et lui désigna le frère qui devait après lui prendre soin de l'église et des sacrés autels et se noya dans les pleurs de l'amour et de la pénitence. Rentré dans sa cellule, il salua la tête de mort comme une fiancée et il ne parlait aux petits qu'en regardant le ciel. Les enfantelets étaient tristes cependant, car le fils de la belle Dame ne quittait plus les bras de sa mère, ils craignaient l'avoir fâché :

"Petit seigneur, disait Rodrigue, "venez, nous danserons" L'Enfant Jésus restait de marbre. — Peut-être qu'il se repose pour mieux jouer chez son père, pensait Louis ; quand donc irons-nous ?

*A suivre.*

**BULLETIN.**

A ROME. Le mouvement des pèlerinages à Rome, à l'occasion du jubilé épiscopal de Sa Sainteté Léon XIII, se continue encore et ce continuera jusqu'en février prochain. C'est, de la part des peuples chrétiens, une manifestation de leur foi comme de leur piété filiale, qui doit réjouir le cœur du Souverain Pontife. On le voit dans les audiences qu'il accorde aux pèlerins, d'où qu'ils viennent ; sa sollicitude paternelle s'intéresse à tous les peuples et à un chacun ; il partage leurs peines comme leurs joies, il travaille incessamment à leur bonheur dans la mesure de la liberté qui lui est accordée par les puissances terrestres. C'est ce qu'il déclarait naguère à un évêque de France : " Vous allez revoir la France, disait-il, dites-lui combien je l'aime. Dites bien que je ne veux que la paix et le bonheur des peuples. Voilà seize ans que je travaille sans relâche. La seule liberté qui me reste, c'est celle de la parole, et je m'en sers. Je viens de terminer une Encyclique à laquelle je travaille depuis un ans sur les études bibliques."

Et dire que les hommes cherchent à entraver de toutes manières cette puissance qui ne s'exerce et ne peut s'exercer que pour le bonheur des peuples !

Prions, prions avec ardeur pour le triomphe de la Sainte Eglise ! Prions pour quel la liberté, si nécessaire à l'exercice de cette haute fonction du salut des âmes, soit rendue à notre Père commun, le Souverain Pontife !

CONSÉCRATION ÉPISCOPALE.—C'est jeudi, 30 novembre, comme on le sait, qu'avait lieu, dans la cathédrale de Sherbrooke, la consécration épiscopale de Mgr Paul-Sta-

— 100 —

nislas Laroque, successeur de Mgr Antoine Racine. La cérémonie a été vraiment imposante. C'est la première fois que la consécration d'un évêque a lieu dans cette partie du pays qu'on appelle les Cantons de l'Est, Mgr Racine ayant été sacré à Québec. Il y a eu sermon de circonstance en anglais, prononcé la veille au soir par Mgr Duhamel, archevêque d'Ottawa, et le jour du sacre, un sermon français par Mgr Euard, évêque de Valleyfield. L'évêque consécrateur était Mgr Fabre, archevêque de Montréal. Les autres évêques présents étaient NN. SS. Bégin, Lafèche, Clut, Moreau, Lorrain, Gravel, Blais, Harkins, Labrecque, Michaud, Beaven et Decelles; on comptait aussi deux à trois cents prêtres, tant réguliers que séculiers et un grand nombre de laïques. De très belles adresses ont été présentées au nouvel évêque par les fidèles, tant en français qu'en anglais, et par les prêtres du diocèse, en français. Mgr Laroque a répondu avec beaucoup d'onction, dans les deux langues, aux fidèles, et en français, au clergé. M. l'abbé H. O. Chalifoux a été confirmé dans sa charge de Vicaire-Général. Jamais Sherbrooke, dit-on, n'a été témoin d'un concours aussi général et aussi considérable.

Longue et fructueuse carrière au nouveau prince de l'Eglise, dont la devise est ce môt de saint Paul *Omnibus omnia, Tout à tous!*

BÉNÉDICTION DE CLOCHES. — Jeudi, le 14 de ce mois a eu lieu à Sainte-Cécile du Bic la bénédiction de trois nouvelles cloches. Le cérémonie a été présidée par Sa Grandeur Mgr Blais. Le Rév. M. J.-F.-A. Lavoie, professeur au Séminaire et enfant de la paroisse, a donné le sermon de circonstance. Les parrains et marraines ont été M. le Grand Vicaire Langis, enfant de la paroisse, et



— 233 —

Dme Vve F. Chamberland ; le Rév. M. A. Blouin, V. F. curé de Carleton et ancien curé du Bic, et sa sœur Dame Frs. Lavoie ; M. le chanoine P. Audet, curé de Saint-Fabien et Dame Prudent Danjou.

Ces cloches pèsent, la première 1,300 livres ; la deuxième 1,000 et la troisième 700. Elles sont dédiées, la première à la Sainte Famille, la deuxième à saint Germain, titulaire du diocèse, et la troisième à sainte Cécile, patronne de la paroisse. Chacune porte gravée en bas-relief, outre l'inscription de dédicace, l'image du crucifix et celle du patron à qui elle est dédiée. Elles sont, en outre, richement décorées d'ornements très élégants, aussi en relief, tant au cerveau qu'au bas de la robe.

Ces cloches sonnent à battant lancé. Elles sortent de la fonderie de G. et F. Paccard, à Annecy, Haute-Savoie.

LA SAVOYARDE, bourdon destiné à l'église du Sacré-Cœur, à Montmartre, et réputée la cloche la plus parfaite parmi les bourdons célèbres, quoique non la plus-grosse, a été fondue par cette maison.

PRISE D'HABIT. — Le 16 décembre, chez les Sœurs du Saint-Rosaire, à Rimouski, ont pris le saint habit les Sœurs Marie Ursule Proulx, dite Sr. M. de S. Dominique ; Marie Philomène Desrosiers, de Ste-Luce, dite Sr M. de Jésus ; Marie Adèle Daignault, de St. Charles de Bellechasse, dite Sr M. de St-Omer ; Marie Laure Deschênes, de Ste-Angèle, dite Sr M. de Ste-Germaine ; Marie Laure Lavoie, de St-Gabriel, dite Sr M. de St-Gabriel ; Céline Gaudreau, de Ste-Luce, dite Sr M. de Ste-Madeleine.

Sa Grandeur Mgr A.-A. Blais, a présidé la cérémonie, assisté de MM. les abbés Giguère et Ross. Le R. M. Cyp. Gagné, curé de Ste-Angèle, était présent.

IN MEMORIAM.

Nous recommandons instamment aux prières de nos abonnés M. Jacques Cloutier, décédé à Rimouski, le 8 décembre dernier, à l'âge de 32 ans.

Ses funérailles ont eu lieu dans la cathédrale, mardi le 12. du courant. M. le Chanoine, R. P. Sylvain, supérieur du séminaire, a fait la levée du corps ; le service et l'absoute ont été chantés par le R. M. J. O. Normandin, directeur du grand séminaire.

M. Cloutier a succombé à une maladie douloureuse qui a duré plus de 3 semaines. Sa mort a été aussi édifiante que sa vie, et nous pouvons dire que sa carrière, quoique courte, a été bien remplie.

Formé dès son enfance, au sein de sa famille, à la pratique de la vertu, il chercha à accroître en lui ce précieux trésor, à embaumer de plus en plus son âme de ses doux parfums, à mesure que l'âge lui en fit comprendre et goûter l'excellence et la beauté.

Il entra de bonne heure dans l'Institut des Frères des Ecoles Chrétiennes, dont il fut, plusieurs années, un membre fervent et des plus estimés.

Il avait toujours cependant nourri l'espoir de se consacrer un jour plus étroitement au service du Seigneur dans le Sacerdoce. Et il se préparait avec ardeur à embrasser ce saint Etat ; mais Dieu se contenta de son simple désir.

Depuis un peu plus d'un an seulement professeur au séminaire de Rimouski, il avait su par ses talents, par son aménité de caractère, se conquérir la confiance et l'affection de tous. Il avait véritablement le don de l'enseignement : il savait inspirer à ses élèves l'amour du travail, l'amour du devoir. Il les aimait sincèrement ; et

son amour pour eux n'était égalé que par son dévouement.

Le secret de tout, c'était son humilité que Dieu récompensait, c'était sa solide piété, son amour pour Jésus-Eucharistie qu'il recevait fréquemment dans son cœur, sa tendre dévotion à la sainte Vierge Marie, que, comme il nous l'avoua, il savait intéresser à ses difficultés et à laquelle il attribuait tous ses succès.

Aussi cette bonne Mère ne tarda pas à le récompenser : en la fête de sa Conception-Immaculée, jour de véritable allégresse pour cet enfant chéri, elle voulut qu'il s'unit à ses autres enfants pour la louer et la chanter au ciel.

Qu'il prie pour ses amis qui le regrettent !

R. I. P.

---

### ACTIONS DE GRACES.

RIMOUSKI : Je maquitte avec une profonde reconnaissance de la promesse que j'ai faite à la T. Sainte Vierge et à la bonne sainte Anne de publier les faveurs que je leur demandais instamment. Qu'elles soient bénies mille fois. *Dme Chs. L. — S.* FABIEN : Guérison d'une maladie très grave qui faisait craindre pour la vie d'un bien cher — Succès surpassant toutes nos espérances dans une maladie fort incertaine, guérison d'un mal sur un genou qui laissait appréhender une infirmité. Nous exprimons notre vive reconnaissance à notre sainte Protectrice. *Z. G. J. B.* — ASSOMPTION : Depuis plusieurs années je suis malade et j'ai employé plusieurs médecins sans éprouver de soulagements. Parfois je me décourageais ; mais je priais toujours la sainte Vierge et sainte Anne ; j'ai fait plusieurs pèlerinages. J'attribue à la protection de mes bonnes Mères le mieux que j'éprouve

depuis 2 ans. *E. B.* — **STE-LUCE** : Mille remerciements à sainte Anne pour faveur accordée. *A. D.* — **MARIA** : J'exprime ma vive reconnaissance à sainte Anne pour plusieurs faveurs et la prie humblement de me continuer sa protection. *Une abonnée.* — **MATANE** : Mille remerciements à sainte Anne pour plusieurs faveurs spéciales que nous attribuons à sa bienveillante protection et que nous avons promis de publier dans le *Messenger*. *Dme J. Ch. et A. O.* — **RIMOUSKI** : J'attribue à sainte Anne d'avoir été préservé du naufrage et j'en remercie ma bonne Mère. *P. Terriault.* — **FALL RIVER** : Actions de grâces pour faveurs obtenues. *Dme P. Caissi.* — **RIMOUSKI** : Guérison de maladie très souffrante : merci ! *Frs. L.* — Vive reconnaissance pour plusieurs autres faveurs spirituelles et corporelles obtenues de notre sainte Patronne. *M. Caron et M. L.* — **ST-DONAT** : Guérison d'un mal de pied, ainsi que plusieurs autres faveurs obtenues. *Une abonnée.* — **FALL RIVER** : Reconnaissance à ma sainte Protectrice pour faveur particulière obtenue. *Ph. Marchand.* — **ST-MATHIEU** : Deux grâces extraordinaires accordées par l'intercession de sainte Anne. *Une abonnée.* — **METHUEN, MASS** : Souffrant beaucoup, j'ai promis de donner une piastre au Sanctuaire de sainte Anne et de publier ma guérison, si je l'obtenais : j'ai été exaucée. Soyez bénie, bonne Mère ! *Une abonnée.* — **MATANE** : Une Dame remercie le Sacré-Cœur pour une guérison obtenue par l'intercession des martyrs canadiens.—Je souffrais d'un crachement ; j'ai fait une neuvaine à sainte Anne et à N.-D. du Rosaire ; dès les premiers jours j'ai éprouvé un mieux sensible, aujourd'hui je suis très-bien. Mille remerciements. *Un enfant de Marie.* — **LITTLE-CASCAPÉDIAC** : Ma femme guérie d'une débilité générale et d'une bronchite après pro-

messe de publier cette faveur dans le *Messager*. *A. Plamondon*. — ST-MATHIEU : Malade depuis plusieurs années, j'ai obtenu ma guérison par l'intercession de sainte Anne. *A. T.* — TROIS-PISTOLES : Mille remerciements à la bonne sainte Anne, à saint Joseph et à saint Bénédict ; je reconnais devoir à l'intercession de ces grands saints d'avoir été guéri en 1891 d'un abcès à une jambe ; je leur demande pardon de ma négligence à les en remercier. *Une abonnée*. — ST-GODEFROI : mon enfant au mois de juillet but de la lessive : il en eut la bouche et l'estomac brûlés : nous croyons qu'il allait mourir. Nous le recommandâmes à sainte Anne ; il était très bien quelques semaines après. Ma femme remercie encore sainte Anne pour plusieurs autres faveurs. *J. Poirier*.

ST-EDOUARD DE WARWICK. — Vive reconnaissance à sainte Anne pour nous avoir accordé la guérison de notre petite fille. *Dame A. Bernier*. — MATANE : Actions de grâces à la bonne sainte Anne et à N.-D. du Sacré-Cœur pour deux faveurs obtenues par leur puissante et miséricordieuse intercession. *Une protégée*. — HOLYOKE : Faveur obtenue et une autre sollicitée. *Dame A. St-Laurent*. — TROIS-PISTOLES : Je reconnais avoir été l'objet d'une protection spéciale de sainte Anne, spécialement en mars dernier, lors d'une maladie d'une de mes filles. Adressez-vous à sainte Anne, que de courage, que de grâces on reçoit d'elle ! *Une abonnée*. — CAPUCINS : Je remercie sainte Anne pour faveurs récemment accordées dans ma famille, et je me recommande pour deux grâces particulières. *Une abonnée*. — CAP-CHAT : Faveur obtenue. — *D. Bélanger*. — Reconnaissance à sainte Anne pour 3 faveurs et prière de me continuer sa bienveillante protection. *Dame J. Levesque*. — ST-VALÉRIEN. — Guérie d'une maladie grave,

après m'être recommandée à sainte Anne je lui signifie ma vive reconnaissance. *Dame Eli C.* — **ST-GABRIEL** : Faveur obtenue. — *Dlle A. Bélanger.* — **TROIS-PISTOLES** : Ma vive reconnaissance à sainte Anne, à saint Joseph et à saint Benoît pour deux faveurs insignes que j'attribue à leur bienveillante protection. — *Une abonée.*

**ST-FABIEN** : Ma fille était atteinte de *risfe*. J'employai inutilement plusieurs remède. J'ai recouru à sainte Anne : le mal est disparu. Merci, bonne Mère ! *Dame A. Dubé.* — **SAYABEC** : Ma vive reconnaissance à sainte Anne pour m'avoir exaucée dans une affaire importante, après que j'eus promis de faire une neuvaine et de publier cette faveur dans le *Messenger*. Prière à cette bonne Mère de me continuer sa protection. *Une abonée.* — **FALL RIVER** : Reconnaissance à sainte Anne pour deux faveurs obtenues. *H. G.* — Mille remerciements à sainte Anne pour les faveurs suivantes : guérison d'un mal dans un genou, recouvrement des forces perdues dans une grande maladie, après prière à cette bonne Mère et pèlerinage à son sanctuaire de la Pointe-au-Père. *A. B. R.* — **ST-MOÏSE** : M. J. Vaillancourt remercie sainte Anne pour une grâce obtenue au moment d'un grand danger. — **N.-D. DU SACRÉ-CŒUR** : Je souffrais d'un grand mal au genou ; je me suis recommandée à sainte Anne, ai promis de publier ma guérison si je l'obtenais. Cette bonne Mère m'a exaucée. Qu'elle soit bénite ! *Dame C. D.* — **STE-FLAVIE** : Mon Mari était malade de la grippe et d'un rhumatisme inflammatoire ; tous les remèdes prescrits par le méde in ayant été inutilement employés, je m'adressai à sainte Anne ; je finis une neuvaine en famille, promis de faire un pèlerinage à pied et de publier sa guérison, si elle était accordée. Pieux lecteurs, aidez-moi à remercier

notre bonne et tendre mère : mon mari est guéri. *Une abonnée.*

St-GABRIEL.— Mon enfant infirme depuis 6 semaines paa suite d'un accident, s'est trouvée guérie après que j'eus fait chanté une grand'messe en l'honneur de sainte Anne promis de publier sa guéri-on si je l'obtenais. *Irénée Desrosiers.* — PARIS : Le printemps dernier, je souffrais d'un violent mal de rein qui n'empêchait de pêcher. J'eus l'heureuse idée de m'adresser à sainte Anne, qui a obtenu ma parfaite guérison. Je la remercie de tout mon cœur. *B. D.* — Mille actions de grâce à sainte Anne pour faveur obtenue. *C. A., Inst.* — NEWPORT-POINT : Après promesse de faire chanter une messe en l'honneur de sainte Anne et de publier ma guérison si je l'obtenais, je viens aujourd'hui remercier ma bonne Protectrice pour le grand soulagement que j'éprouve dans une maladie dont je souffre depuis 3 ans, *Une abonnée.*

---

M. l'abbé Charles Clément, du diocèse de Montréal, décédé au commencement de ce mois aux Etats-Unis, était membre de la Société d'une messe, section provinciale.

F. X. Ross, S. D., *Secrétaire.*

---

### RECOMMANDATIONS.

N. S. Père le Pape, la Sainte Eglise catholique ; Mgr de Rimouski, et les œuvres diocésaines ; 3 prêtres malades ; 4 affaires importantes ; 1 zéléteur et sa famille ; 12 grâces particulières ; un défunt et 1 jeune homme séparé de sa famille et de sa mère ; 1 homme négligeant ses devoirs de religion ; 4 zélatrices ; 10 bonnes morts ; 4 personnes malades.

---

ABONNÉ DÉFUNT—André Thibaut, St-Ulric.

---

### ERRATA

DANS LE NUMÉRO DE NOVEMBRE.

Page 146,	12e ligne	au lieu de	<i>enseignant,</i>	lisez	<i>enseignement</i>
" 149,	17	" " "	<i>l'amaïne</i>	"	<i>Sémanaire</i>
" " 20	" " "	" " "	<i>servics</i>	"	<i>service</i>

## AVANTAGES.

Tous ceux qui s'abonnent au *Messager de Sainte-Anne* ont part à deux messes par semaine, qui sont dites à leur intention. Il se dit, de plus, une messe par mois pour tous les défunts que l'abonné a recommandés. Pour avoir part à ces avantages, il faut avoir payé l'abonnement d'avance.

---

---

## AVIS

### HORAIRE DES OFFICES DU SANCTUAIRE DE STE-ANNE DE LA POINTE-AU-PÈRE.

Dimanche et fêtes d'obligation : Grand'messe : 9½ hrs. En hiver 9¾ hrs.

Vêpres et vénération de la relique de sainte Anne ; 2 hrs.

Jours ouvriers : — Dernière messe : en été 7½ hrs., en hiver 8 hrs.

Récitation des prières à sainte Anne, avec recommandations chaque jour, le matin après la dernière messe. (40 jours d'indulgence).

### TARIF.

Offrande de cierges pour être brûlés devant la relique de sainte Anne : 10 centins par cierge.

Lampe allumée devant la relique de sainte Anne : 50 centins pour une neuvaine ; \$1.50 pour un mois ; \$15.000 pour une année. Cette lampe est à l'huile d'olive.

Honoraires des messes : Grand'messe \$3.00. Messes-basses, 50 cts. Acquittées dans le sanctuaire autant que faire se peut.

### OBSERVATIONS.

Le sanctuaire est ouvert aux pèlerins tous les jours, depuis l'*Angelus* du matin jusqu'à l'*Angelus* du soir ; et on peut vénérer la relique de sainte Anne en tout temps pourvu qu'on en fasse la demande au chapelain.

Les recommandations envoyées par la poste ou autrement sont faites suivant le désir exprimé.

On est invité instamment à signaler par écrit les grâces obtenues par l'intercession de sainte Anne.



## A VENDRE.

On peut se procurer au sanctuaire de Ste Anne de la Pointe-au-Père, en s'adressant au curé du lieu, les objets de piété suivants :

1<sup>o</sup> Croix en cuivre de 7 grandeurs, prix de 5 à 25 cts. pièce ou de 40 à \$2.00 la doz.

2<sup>o</sup> Christs en nickel de 3 grandeurs, prix 30, 35 à 45 cts. pièce ou \$3.50, \$3.80, et \$5.00 la doz.

3<sup>o</sup> Chapelets de 7 espèces, prix de 5 à 20 cts. pièce ou de 50 cts à \$1.50 la doz.

4<sup>o</sup> Cours en vermeille de 4 grandeurs, prix 75 cts., 50 cts. \$1.00 et \$1.15 pièce.

5<sup>o</sup> Bénédictiers de 2 espèces, prix 20 et 25 cts. pièce ou \$2.60 et \$2.50 la doz.

6 Images de Ste Anne, prix de 2 à 15 cts. pièce ou de 20 cts. à \$1.50 la doz.

7<sup>o</sup> Oratoire de Ste Anne, prix 5 et 10 cts. ou 50 cts. et \$1.00 la doz.

8. Médailles de Ste Anne, prix de 1 à 3 cts. ou de 10 à 30 cts. la doz.

9<sup>o</sup> Médailles diamantines de Ste Anne, prix 10, 15 et 20 cts. pièces, ou \$1.00, \$1.50 et \$2.00 la doz.

10<sup>o</sup> Médailles de Ste Anne, prix 15, 20, 30 et 40 cts. pièce, ou \$1.50, \$2.00, \$3.50 et \$4.40 la doz.

11<sup>o</sup> Photographies de l'église et du presbytère de Ste Anne de la Pointe-au-Père.

Extérieur et intérieur de l'église et du presbytère, 3 vues séparées.

No. 1, grandeur de  $4\frac{1}{2} \times 6\frac{1}{2}$  pes. 30 cts. pièces ou 75 cts. les 3, ou \$2.50 la doz.

No. 2, grandeur de  $2\frac{1}{2} \times 3\frac{1}{2}$  pes. 10 cts. pièce ou 25 cts. les 3, ou \$1.00 la doz.

Tous ces objets de piété ont été préparés à Paris, expressément pour notre sanctuaire, et ils sont tous à l'affiche du sanctuaire de Ste Anne de la Pointe-au-Père.

REÇU LE

3 JUIL 1975

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE  
DU QUÉBEC